

Objectifs :

- Faire aboutir les projets de création d'activité sur le territoire et garantir leur pérennité.
- Accueillir et accompagner les porteurs de projet tout au long de leur processus d'installation tant professionnelle que privée.
- Améliorer cet accompagnement par la mise en réseau des personnes ressources de manière à assurer complémentarité et lisibilité.

Contexte :

Le territoire du Parc naturel régional du Livradois-Forez dispose d'un tissu d'activités économiques dense mais fragile. Au cours des 20 dernières années, ces activités se sont transformées entraînant la chute de l'emploi agricole et la réduction des emplois industriels. Le Parc entend régénérer le tissu économique et maintenir le niveau d'emploi par la création de nouvelles activités.

Si, depuis sa création, il s'est constitué une expérience dans ce domaine (accompagnement de projets individuels, mise en place de dispositifs d'aide technique et/ou financière), la révision de sa Charte en 1998 lui a permis de mettre en évidence que l'augmentation du nombre des structures d'accompagnement et le manque de coordination entre elles (chambres consulaires, structures d'animation économiques) pouvaient freiner les efforts de chacun. Il s'est alors fixé comme objectif de créer un « réseau performant et coordonné de partenaires et de prestataires pour la création ou la reprise d'activités ».

Démarches et résultats :

Pour d'exploiter le potentiel de chaque projet, le Parc naturel régional du Livradois-Forez souhaite répondre à l'ensemble des questions qui se posent lors de la création ou de la reprise d'une activité : locaux d'entreprises, logements, services publics, commerces, réseau de télécommunication...

L'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet, envisagés de manière transversale, nécessitent de mobiliser des compétences et acteurs multiples et de créer un réseau pluridisciplinaire.

Dans cet esprit, le Parc a rassemblé les techniciens des structures volontaires (Chambres de commerces et d'industrie, chambres de métiers, chambres d'agriculture et Communautés de Communes) au sein d'un groupe de travail, animé sous la forme d'une formation-action conduite par un prestataire extérieur au territoire. L'objectif du groupe : répondre à la question « comment mieux faire ensemble ? ».

L'idée était de créer une dynamique où chacun agit selon ses compétences et légitimités d'intervention, tout en évitant les doublons et incohérences entre structures. A partir de 2003, le réseau se crée sous le nom de « Cap Actif » et se rassemble autour d'une charte de fonctionnement. Le Parc fait figure d'acteur pivot par son rôle d'animateur, mais chacun se partage la responsabilité vis-à-vis des objectifs fixés collectivement. La dynamique est entretenue par des rencontres mensuelles entre les professionnels de

Lien(s) :

<http://www.capactif.com/> ^[5]

Thème ressource:

Économie ^[6]

Développement social ^[7]

Document(s) :

Création / reprise d'activités en milieu rural : les plus value d'une approche environnementale ^[8]

Expériences:

Une maison pour l'emploi et la formation des porteurs de projets ^[9]

Un "carrefour" de l'accueil à disposition des porteurs de projets ^[10]

Une bourse aux locaux pour les porteurs de projets ^[11]

l'accompagnement, lors desquelles ils se concertent, se tiennent informés des projets, identifient les marges de progrès, se répartissent le travail. L'organisation technique ne pouvant être envisagée sans le soutien des décideurs politiques, une articulation est prévue entre le groupe de travail formé des techniciens et un comité de pilotage composé des élus des structures, se réunissant 2 fois par an pour évaluer les performances du réseau et valider ses actions.

Par ailleurs, 3 formations collectives sont organisées par an pour perfectionner la professionnalisation des techniciens et améliorer la satisfaction des porteurs de projets. L'animation du réseau et la mutualisation des moyens d'accompagnement sont en outre optimisées par la création d'un site internet commun offrant un portail unique de référence. Chaque structure apporte sa contribution en ligne pour mettre en rapport la demande d'installation avec les opportunités d'entreprendre sur le territoire. Elles mutualisent ainsi efficacement les moyens de promotion territoriale des opportunités. Plus largement, le site offre tous les renseignements sur les structures et possibilités d'accueil et d'accompagnements des projets : activités à reprendre, logement, locaux ou terrains, services (éducation, services petite enfance, santé, réseaux de télécommunication, transports, emploi du conjoint, commerces, vie culturelle et sportive...).

Atouts et limites :

Sur le plan financier, la création du réseau par la formation-action a représenté un coût de 24 000 euros. A la différence d'une structure nouvelle, l'action des organismes impliqués, ne génère pas d'autres coûts que celui de l'intervention des techniciens. Sur le plus plus qualitatif, la dynamique "réseau" permet l'acquisition d'une culture commune entre acteurs ne partageant pas la même vision de l'accompagnement, et entretient la multiplicité des regards sur un projet donné.

Il existe toutefois un risque : la quantité d'informations peut être nuisible à la visibilité et à la lisibilité que l'on souhaite mettre en place. L'organisation de temps de travail informels entre les personnes a contribué à la réussite du projet en créant une ambiance conviviale de travail et en renforçant l'esprit réseau. En parallèle cependant, il s'est avéré nécessaire de formaliser le partenariat avec des mandats précis et pour chacun des organismes.

Type d'intervention :

Participation - gouvernance - concertation

Partenaires :

ADIE, CCI Brioude et son arrondissement, CCI Ambert, CCI Thiers, chambre d'agriculture Puy-de-Dôme, chambre d'agriculture Haute-Loire, PFIL Pays d'Ambert initiatives

Tags :

[Partager un projet de vie avec des hommes et des femmes](#)^[1]

[Renforcer le tissu économique](#)^[2]

[Économie](#)^[3]

[Social](#)^[4]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/cap-actif-un-reseau-pour-laccueil-des-porteurs-de-projets>

Liens

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/partager-un-projet-de-vie-avec-des-hommes-et-des-femmes>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/renforcer-le-tissu-economique>

[3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/economie>

[4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/social>

[5] <http://www.capactif.com/>

[6] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/economie>

[7] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/developpement-social>

[8] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/creation-reprise-dactivites-en-milieu-rural-les-plus-value-dune>

[9] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/une-maison-pour-lemploi-et-la-formation-des-porteurs-de-projets>

[10] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/un-carrefour-de-laccueil-disposition-des-porteurs-de-projets>

[11] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/une-bourse-aux-locaux-pour-les-porteurs-de-projets>